



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le **24.10.24**

ID : 065-216502260-20241018-2024058-DE



Séance du 18 octobre 2024 à 18h30

2024/058

Présents : Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Bernard JOUCLA, Juliette SALANNE, Michel DUHAMEL, Sébastien ABADIE, Stéphanie MARQUEZ, Jean-Christophe MADELAINE, Hélène FRANCES, Alexandre ARRIZABALAGA, Serge ALMENDRO, Bernard LHOSSEIN, Dominique GAYE, Caroline ECORCHON, Laetitia CAZABAN, Sandrine TREBUCQ, Ingrid BOUTARFA, Diane DE LUYCKER, Simon TESSIER, Denis FEGNE

Absents : Bruno CAZERES (procuration pour Bernard JOUCLA), Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL)

Elue secrétaire de séance : Diane DE LUYCKER

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 14 octobre 2024

ELECTION DU MAIRE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-8 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ;

Considérant qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Monsieur Bernard LHOSSEIN (doyen d'âge), Président de séance, invite le conseil municipal à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue à l'élection du Maire.

Le dépouillement du premier tour de scrutin a donné les résultats ci-après :

- Nombre de présents : 21
- Nombre de procurations : 2
- Nombre de votants : 23
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 23

Mme Gisèle VINCENT a obtenu 23 voix.

Mme Gisèle VINCENT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire.

La secrétaire de séance


Diane DE LUYCKER


Le Maire,


Gisèle VINCENT
